

Q.—Et maintenant, c'est peut-être le bon moment d'en finir sur ce point. Avant ce jour-là, mettons dans les cinq ou six ans antérieurs, combien de fois aviez-vous vu le Dr. Phelan? R.—Je n'avais vu le Dr. Phelan nulle part pendant treize ans, autant que je puis me le rappeler, quand je le recontrai il y a environ quatorze mois avant le présent incident.

Q.—Vous ne l'aviez pas vu du tout pendant treize ans avant de le rencontrer quatorze mois environ avant le mois de septembre 1916? R.—C'est cela.

Q.—Et depuis ce moment-là jusqu'à présent, l'avez-vous vu souvent? R.—Je ne l'ai pas vu du tout. Quatorze mois auparavant, au mois de juillet 1915, je crois, le Dr. Phelan vint à Ste. Marie-du-Lac, et demanda à me voir, et je le vis au parlour. Il avait, dit-il, appris que j'étais dans cette maison, et tenait à me présenter ses respects comme à l'une des plus anciennes religieuses; qu'il avait rencontré, tel jour, une de mes amies dans le tramway où il était monté après une visite au pénitencier; que cette amie l'avait informé qu'elle était allée me voir à Sts. Marie-du-Lac. "Soeur Mary Basil, s'était-il écrié, et comment va-t-elle?" "Très bien," avait-elle répondu, ou quelque chose dans ce genre. "J'aurais tant de plaisir à la voir," avait-il ajouté. Cependant j'avais des doutes en l'écoutant parler, aussi, après notre conversation, j'allai au téléphone pour appeler cette personne—

M. McCarthy.—Cela n'a rien à faire avec le procès.

Sa Seigneurie (le juge).—Non, pas ce qu'elle a dit à l'autre personne.

M. Tilley.—Vous nous avez dit hier que vous n'aviez vu le Dr. Phelan que quatorze mois à peu près auparavant, et très peu de temps seulement, n'est-ce pas? R.—Oui. Q.—Il voulait simplement vous voir? R.—Oui.

Q.—Et combien de fois l'avez-vous vu depuis cette époque jusqu'en septembre 1916? R.—Je ne l'ai jamais vu.

Q.—Et à l'exception de cette fois unique, quatorze mois auparavant, il y avait des années que vous ne l'aviez vu? R.—Treize ans.

Q.—Et ensuite, vous avez dit que vous l'avez vu dans la matinée du 14 septembre? C'est bien cela, n'est-ce pas? R.—Oui, dans cette matinée du 14, entre dix et onze heures.

Q.—Et maintenant, vous nous racontiez ce qui s'est passé dans la soirée du 14 septembre, que le P. Mea était sorti et qu'il y avait eu une discussion? R.—Oui.

Q.—Je ne me rappelle pas bien où vous en êtes restée? R.—Nous nous sommes arrêtés, je crois, au moment où le P. Mea rentrait s'habiller.

Q.—Eh bien, reprenez depuis là, Soeur Basil. R.—Quand le P. Mea et le chauffeur revinrent à l'automobile, nous partîmes pour la ville. Sur la route on ne dit pas grand' chose. Le P. Mea me demanda: "Est-ce vous que j'ai entendue crier toute la soirée?" et je lui répondis: "Oui, c'est moi, j'ai crié jusqu'à complet épuisement."

M. McCarthy.—Ce que vous avez dit au père Mea n'a rien à faire ici.

M. Tilley.—Vous avez parlé en présence du constable? R.—Oui, dans l'automobile, en présence de M. Naylor et des religieuses.

Q.—Bon, et ensuite? R.—Rien que je sache d'intéressant ne fut dit jusqu'à l'intersection des rues de Montréal et Ordinance.

Q.—Quel est ce coin? R.—C'est là qu'on tourne pour aller à la Maison de la Providence.

Q.—C'est là que vous tournez. Vous étiez sur la route conduisant à la gare de grande ligne? R.—Oui. Q.—C'était la ligne du "Grand Trunk?" R.—Oui.

Q.—Et en arrivant au coin où vous tourneriez pour aller à la Maison de la Providence, que s'est-il passé? R.—La Soeur Mary Magdalene et la Soeur Mary Vincent dirent toutes les deux que nous n'allions pas à la Maison de la Providence.

Q.—Le chauffeur tourna-t-il comme pour aller à la Maison de la Providence? R.—Oui. Q.—En tout cas il fit le mouvement? R.—Oui.

Q.—Et c'est alors que les religieuses dirent qu'elles n'allait pas à la Maison de la Providence? R.—C'est cela, et le P. Mea prit la parole: "Vous m'avez dit, M. Naylor, que nous allions à la Maison de la Providence." "Pas du tout," répondit M. Naylor, "je vous ai dit que nous allions à la "Junction."